

RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 en Algérie

Date de début	Le premier cas positif a été déclaré le 25 février 2020
Rapport N°	132
Date du rapport :	1 ^{er} Aout 2020
Date des Données	31 Juillet 2020

1. Points saillants

- **563 nouveaux cas** de COVID-19 ont été notifiés le 31 juillet 2020, portant le **total des cas** à **30 394** depuis le début de l'épidémie ;
- **10 nouveaux décès** ont été notifiés ce jour portant le **total à 1 210 décès** depuis le début de l'épidémie (létalité des cas PCR+ : 4 %) ;
- **10 wilayas sur les 48 n'ont pas notifié de nouveaux cas** confirmés pendant les dernières 24 heures ;
- **455 patients parmi les cas confirmés sont déclarés guéris** le 31 juillet 2020, portant le nombre total des patients guéris depuis le début de l'épidémie à **20 537 patients** ;
- **65 patients COVID-19 sont sous assistance respiratoire** dans les services de soins intensifs sur l'ensemble du territoire national ;
- Maintien jusqu'au 11 aout 2020 de la mesure de confinement partiel à domicile (de 20 heures jusqu'au lendemain à 5 heures du matin) et l'interdiction de la circulation routière, y compris des véhicules particuliers, de et vers 29 wilayas du pays (dont Alger et Blida).

2. Situation épidémiologique

❖ Contexte

Le 1^{er} cas, un ressortissant italien, a été notifié le 25 février 2020 dans une base de vie à Hassi Messaoud dans la wilaya de Ouargla.

A partir du 02 mars 2020 un nouveau foyer a été détecté dans la wilaya de Blida suite à une alerte lancée par la France après la confirmation au COVID-19 de deux citoyens Algériens résidant en France ayant séjourné en Algérie.

Depuis l'épidémie s'est étendue à l'ensemble du territoire national avec une nette prédominance dans les wilayas du nord.

❖ Description Épidémiologique

La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-dessous : <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

A la date du 31 juillet 2020, le nombre total de cas confirmés de COVID-19 par PCR en Algérie est de **30 394** dont **1 210 décès**, détails par wilayas dans le Tableau I.

Tableau I : Répartition du nombre de cas confirmés de COVID-19 par wilaya au 31 juillet 2020 en Algérie

N°	Wilaya	Nouveaux cas confirmés ¹ (a)	Nombre total de cas confirmés ¹ au 30/07/2020(b)	Nombre total de cas confirmés ¹ au 31/07/2020(a+b)	Nombre total de décès	Taux d'incidence (pour 100 000 hbts)
1	Alger	51	3077	3128	10	82.19
2	Setif	11	2526	2537	132	137.62
3	Blida	14	2415	2429	144	171.01
4	Oran	53	2221	2274	17	119.15
5	Constantine	31	1038	1069	26	90.15
6	Batna	0	1007	1007	22	70.78
7	Ouargla	16	937	953	61	123.26
8	Tipaza	11	879	890	22	117.95
9	Biskra	9	695	704	27	70.56
10	Béjaïa	3	832	835	16	79.62
11	Djelfa	41	794	835	4	50.09
12	Tlemcen	20	635	655	10	56.29
13	Tiaret	4	686	690	8	63.94
14	Tizi Ouzou	32	751	783	3	63.75
15	El Oued	0	595	595	28	64.59
16	Ain Defla	9	501	510	19	52.55
17	Khenchela	0	503	503	25	100.77
18	M'sila	10	656	666	6	49.64
19	Bouira	23	641	664	13	79.66
20	Boumerdes	20	506	526	16	48.14
21	Medea	0	480	480	3	53.39
22	Laghouat	4	526	530	9	71.82
23	Tebessa	12	498	510	12	60.77
24	Oum El Bouaghi	11	448	459	30	56.21
25	Annaba	28	472	500	9	69.33
26	Bordj Bou Arreridj	2	363	365	5	47.16
27	Ghardaïa	1	342	343	8	70.96
28	Adrar	1	335	336	11	59.15
29	Mascara	21	373	394	3	39.68
30	Skikda	4	286	290	4	25.90
31	Mostaganem	0	371	371	1	39.41
32	Tissemsilt	16	269	285	42	79.97
33	Mila	12	303	315	6	33.17
34	Sidi Bel Abbes	21	269	290	8	38.21
35	Bechar	7	314	321	23	90.48
36	Guelma	3	283	286	1	48.61
37	Aïn-Temouchent	19	352	371	8	80.94
38	Souk-Ahras	2	232	234	7	40.85
39	Jijel	14	262	276	4	35.92
40	El Bayadh	2	205	207	10	59.87
41	Naama	7	194	201	11	60.62
42	Tamanrasset	0	141	141	10	55.92
43	Relizane	0	162	162	0	18.13
44	Chlef	0	107	107	1	8.37
45	El-Tarf	17	122	139	1	26.90
46	Illizi	0	82	82	11	89.85
47	Tindouf	0	63	63	5	60.61
48	Saida	1	82	83	0	19.38
49	Non spécifié*				358	
Total		563	29 831	30 394	1 210	69,2

*Nombre de décès dont la répartition par wilaya n'est pas disponible à notre niveau

Selon les données du tableau I, il ressort que 21 wilayas ont enregistré un nombre supérieur ou égal à 10 nouveaux cas confirmés de Covid-19 dans les précédentes 24 heures.

Les wilayas de Blida, Sétif, Ouargla, Tipaza, Oran et Khenchela restent les wilayas qui enregistrent les plus forts taux d'incidence (>100/100 000 Hbts). Elles totalisent 9 586 cas soit plus du tiers (35%) du nombre total des cas confirmés de Covid-19 (N=30 394).

Toutes les wilayas 48/48 ont notifié des cas confirmés de Covid-19 depuis le début de l'épidémie en Algérie. Le taux d'incidence nationale des cas confirmés par PCR est de 69,2 pour 100 000 habitants.

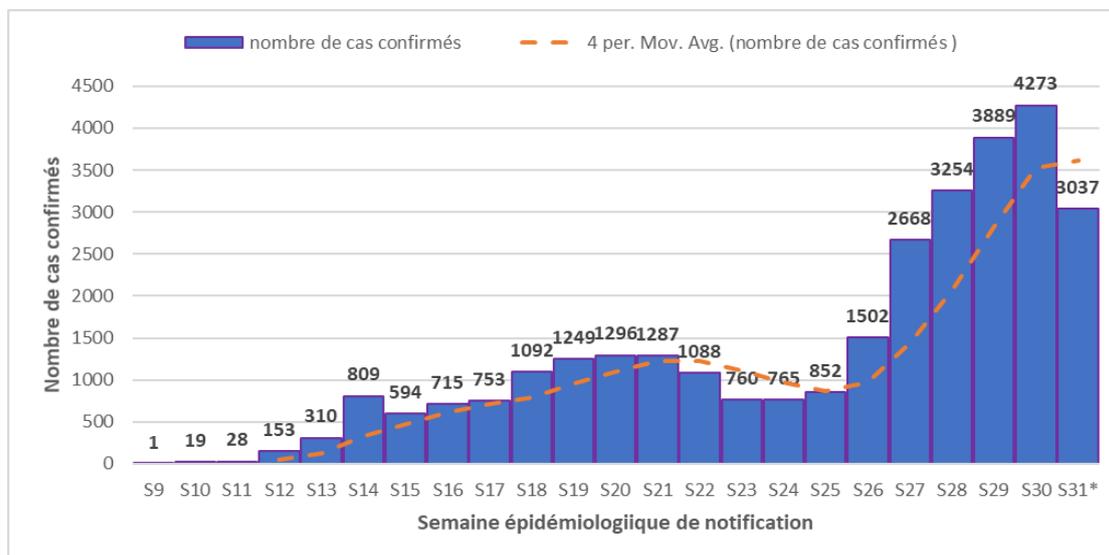
La wilaya de Chlef est la seule wilaya qui n'a pas notifié de cas confirmé de COVID-19 les sept (07) derniers jours, alors que 10 wilayas n'ont notifié aucun cas dans les précédentes 24 heures.

21 wilayas enregistrent un taux d'incidence supérieur au taux d'incidence national (68 /100000 Hbts). Les taux les plus élevés sont enregistrés dans les wilayas de :

- Blida : 171/100 000 Hbts

¹ Source : Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière

Figure N°2 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 par semaine de notification au 31 juillet 2020 en Algérie.



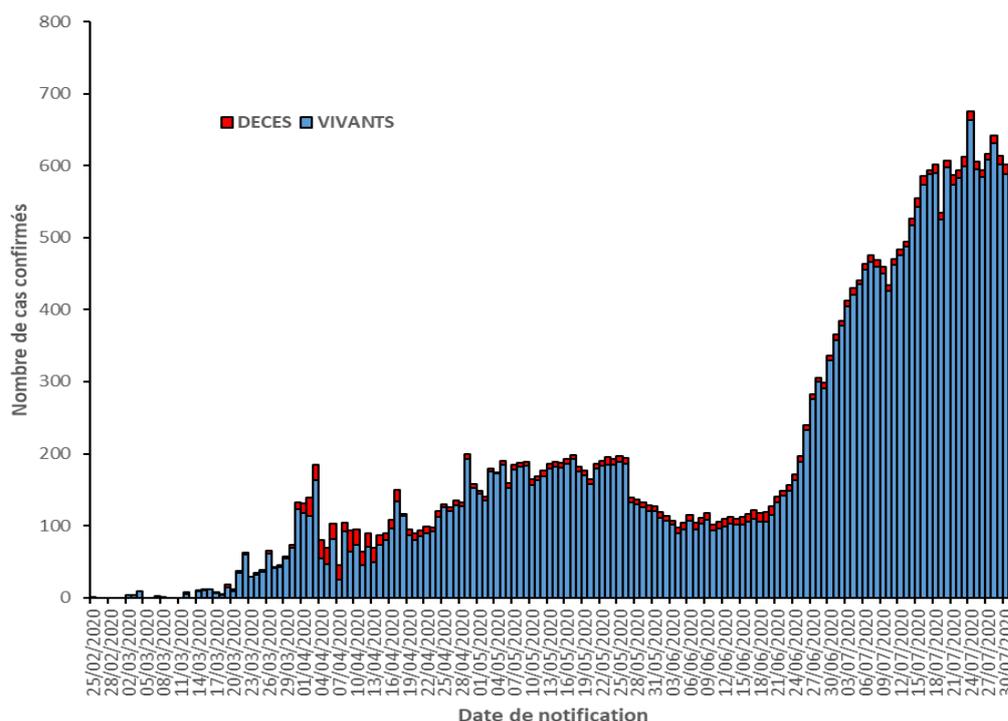
*Données de la semaine 31 encore partielles

Selon les figures 2 et 3, nous constatons une augmentation constante du nombre de cas confirmés par PCR depuis la semaine épidémiologique N°26. Témoins de la persistance de la circulation du Sars-Cov2 dans la communauté.

Avec 4 273 cas, le nombre de nouveaux cas confirmés notifiés à la semaine épidémiologique N°30 (du 20 au 26 juillet 2020) est le plus élevé enregistré en une semaine depuis le début de l'épidémie de Covid-19 en Algérie, soit une moyenne de 610 cas par jour et un taux d'accroissement de 9,9% par rapport à la semaine précédente (S29).

Le nombre de nouveaux cas enregistrés les cinq premiers jours de la semaine épidémiologique N°31 (du 27 au 31 juillet 2020) est de 3 037 cas.

Figure N°3 : Nombre de cas confirmés et décès de COVID-19 par date de notification au 31 juillet 2020 en Algérie.

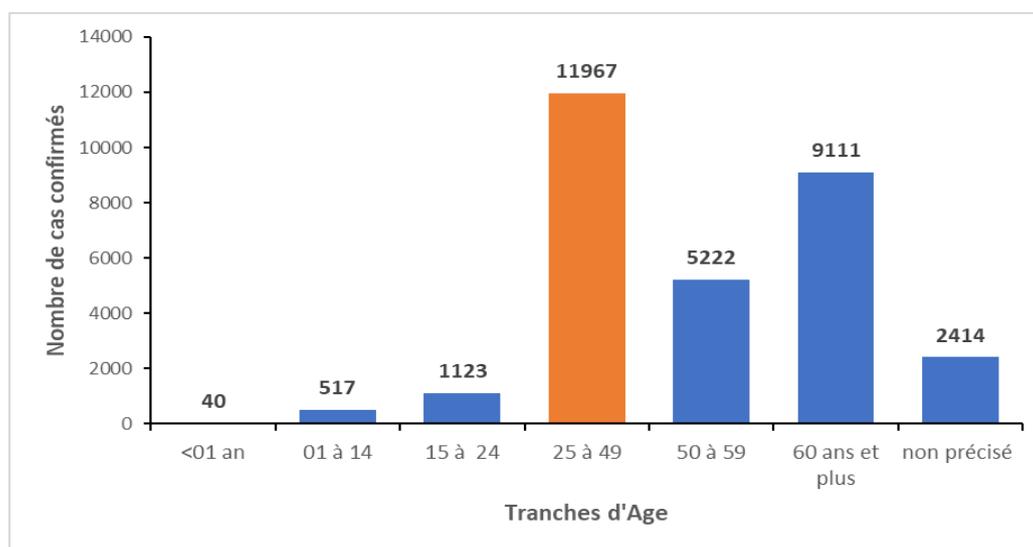


Le nombre de cas confirmés de COVID-19 en Algérie est passé de 10 000 à 20 000 cas confirmés en Trente-huit (38) jours, alors qu'il a fallu cent deux (102) jours pour passer le cap de 10 000 cas confirmés de Covid-19.

Le nombre de nouveaux cas le plus élevé notifié en une journée depuis le début de l'épidémie a été enregistré le 24 juillet 2020 avec 675 cas.

Nous constatons une tendance à la baisse du nombre de nouveaux cas et ce depuis à 03 jours consécutifs.

Figure N°4 : Répartition des cas confirmés de COVID-19 par tranche d'âge au 31 juillet 2020 en Algérie

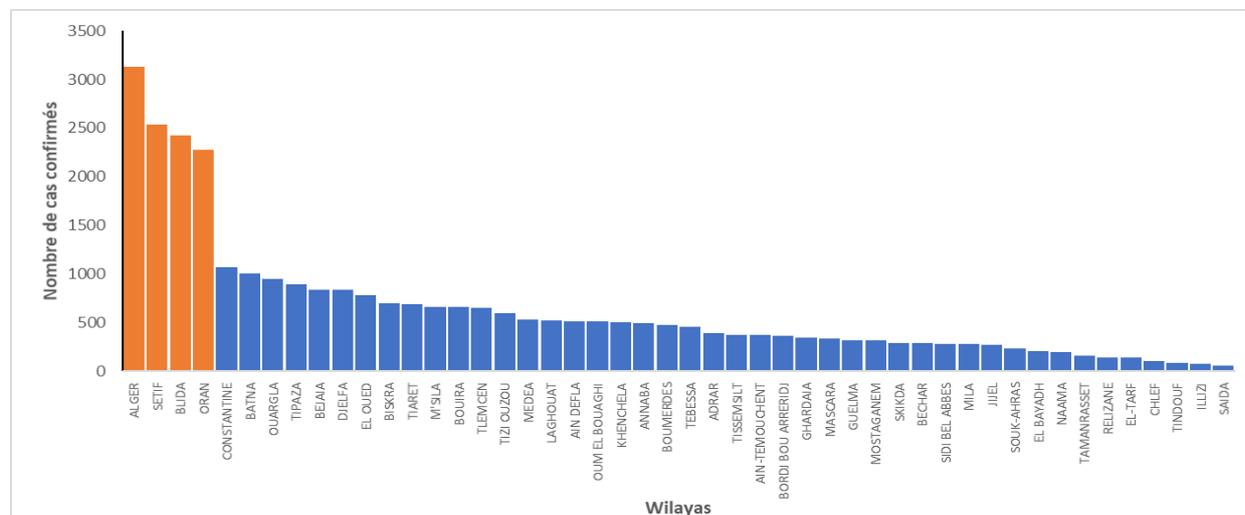


Selon la figure 4, nous constatons que 39% des cas confirmés de Covid-19 se trouve dans la tranche d'âge des adultes jeunes (25 à 49 ans) avec 11 967 cas de l'ensemble des cas enregistrés depuis le début de l'épidémie (n=30 394).

Suivis par la tranche d'âge des personnes âgées de 60 ans et plus avec 30% (9 111) de l'ensemble des cas.

Cette tendance persiste depuis le début de l'épidémie.

Figure N°5 : Répartition des cas confirmés de COVID-19 par Wilaya au 31 juillet 2020 en Algérie



Depuis le début de l'épidémie à ce jour, 4 wilayas enregistrent le plus grand nombre de cas confirmés (> 2 000 cas chacune) de Covid-19, ce sont : Alger, Sétif, Blida et Oran.

A elle seule la wilaya d'Alger a totalisé 10% (3 128 cas) de l'ensemble des cas de Covid-19 enregistrés à l'échelle nationale. Elle est suivie par Sétif avec 2 537 cas (08%), puis Blida avec 2 429 cas (08 %) et Oran avec 2 274 cas soit 07% de l'ensemble des cas.

Les wilayas qui ont enregistré le moins de cas depuis le début de l'épidémie sont Tindouf, Illizi et Saida avec respectivement 83, 82 et 63 cas.

3. Action de santé publique/Intervention de riposte

- **Coordination**

Une réunion de coordination de l'équipe bureau OMS Alger sur le Covid-19 se tient hebdomadairement.

- **Mesures préventives au niveau national**

Le Premier Ministre a décidé après accord du Président de la République la prorogation des mesures de consolidation du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus (COVID-19). Il s'agit de :

- 1- La reconduction, pour une durée de 15 jours, à partir du mardi 28 juillet 2020 de la mesure de confinement partiel à domicile, de vingt (20) heures jusqu'au lendemain à cinq 05 heures du matin concernant les wilayas d'Adrar, Chlef, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Béjaïa, Biskra, Béchar, Blida, Bouira, Alger, Djelfa, Sétif, Sidi Bel Abbès, Annaba, Constantine, Médéa, M'Sila, Mascara, Ouargla, Oran, Bordj Bou Arréridj, Boumerdès, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza et Relizane.
- 2- La reconduction, pour une durée de 15 jours, à partir du mardi 28 juillet 2020 de l'interdiction de la circulation routière, y compris des véhicules particuliers, de et vers

ces mêmes wilayas (Ne sont pas concernés par cette mesure, le transport des personnels et le transport des marchandises).

- 3- La reconduction de la mesure de suspension de l'activité de transport urbain des personnes public et privé durant les week-ends dans les 29 wilayas citées précédemment.
- 4- Le maintien de la prérogative donnée aux walis de prendre, après accord des autorités compétentes, toutes les mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination.
- 5- Le maintien de la prérogative donnée aux walis d'accorder, en cas de nécessité ou pour les situations exceptionnelles, des autorisations de circuler.

- **Alertes**

Le numéro vert 3030 destiné à l'information, à la réponse aux préoccupations des citoyens ainsi qu'à la gestion des alertes COVID-19 reste fonctionnel.

- **Recherche et suivi des contacts**

La cellule de surveillance mise en place pour la riposte COVID-19 travaille sur une nouvelle plateforme électronique pour un suivi efficace des contacts sur le terrain.

- **Laboratoire**

Trente (30) laboratoires disposent actuellement de capacités de confirmation diagnostique de COVID-19 en Algérie. En moyenne 2500 tests PCR sont réalisés par jour dans les 30 laboratoires sous la supervision de l'Institut Pasteur.

- **Logistique**

L'OMS a réceptionné 16 000 kits de prélèvement qui sont en voie d'être remis à l'IPA.

- **Prise en charge des cas**

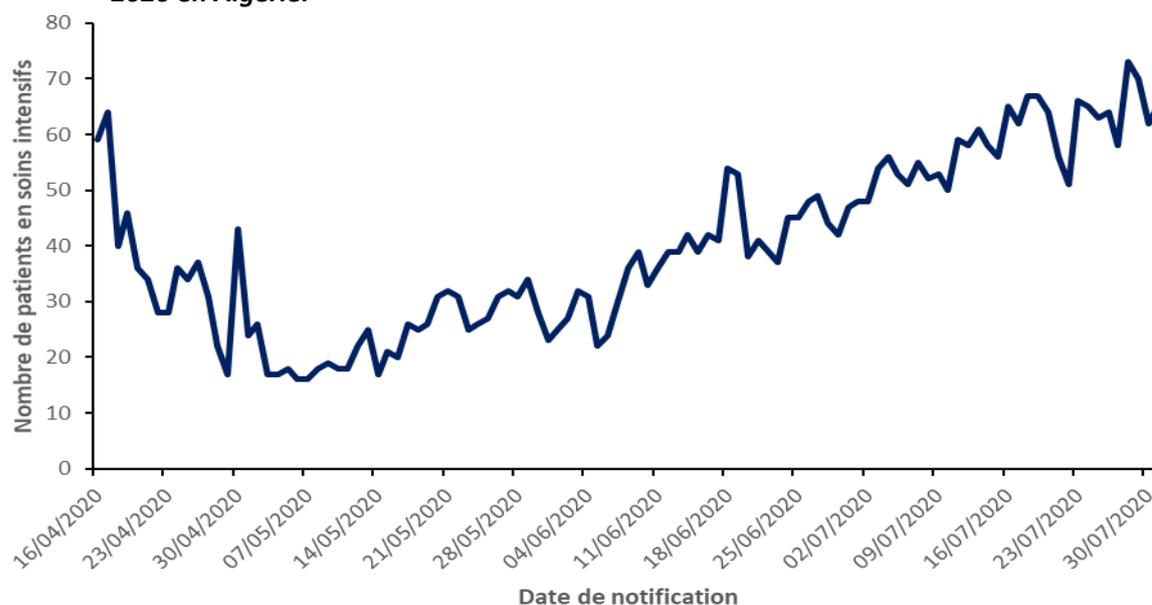
La prise en charge des cas se fait dans les structures hospitalières identifiées par le Ministère de la Santé. Depuis le 13 juillet 2020, des instructions ont été données pour dédier 60% des lits d'hôpitaux à la prise en charge des malades COVID +.

Tableau II : Suivi des indicateurs de prise en charge des cas de COVID-19 du 31 juillet 2020 en Algérie

	Nouveaux	Cumul
Patients guéris sortis des Hôpitaux	455	20 537
Patients hospitalisés en soins intensifs sous assistance respiratoire	ND*	65
Lits de réanimation disponibles		920

*ND : Données non disponibles à notre niveau

Figure N°6 : Évolution du nombre de cas de COVID-19 en soins intensifs du 16 avril au 31 juillet 2020 en Algérie.



Après une tendance à la baisse enregistrée du 18 au 23 juin 2020, on note une augmentation du nombre de malades hospitalisés dans les services de soins intensifs.

A la date du 31 juillet 2020, le nombre de malades de Covid-19 hospitalisés dans les services de soins intensifs est de 65, soit 03 malades de plus par rapport aux données de la veille.

● **Communication**

L'OMS Algérie a apporté son appui au Ministère de la Santé dans le développement de messages de sensibilisation adaptés à la dynamique actuelle de l'épidémie. Deux spots TV et radiophonique sur le déconfinement et la distanciation sociale ont été réalisés et sont en cours de diffusion sur les réseaux sociaux.

● **Partenariat**

L'OMS, continue d'assurer le leadership au niveau de la task force COVID-19 du système des nations unies (SNU).

Face à la recrudescence des cas de contamination dans le pays, la task force COVID-19 appuyée par l'équipe de gestion de crise "Crisis Management Team" (CMT) du SNU procède à la révision du plan de contingence SNU en réponse à la pandémie.

Parallèlement la task force accompagne le personnel des nations unies pour toutes les préoccupations de santé liées au Covid-19.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- **Dr NGUESSAN, Bla Francois, WR** : nguessanf@who.int
- **Dr BANZA-MUTOKA, Freddy, Epidémiologiste** : fbanzamutoka@who.int

Veuillez aussi visiter le site internet du Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière d'Algérie : <http://www.sante.gov.dz/coronavirus/coronavirus-2019.html>

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles disponibles à l'OMS.